

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Déviations de la RD17 - Glissement de Piobetta au PK 27.800 - Commune de PIOBETTA

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS/SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6° Sous rubrique d)	<p>* Caractéristiques du projet : Aménagement de la déviation de la RD17 au niveau du glissement de Piobetta sur une longueur de 645 m.</p> <p>*Critères de la rubrique : 6° Infrastructures routières d) Toute route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- * La longueur de l'axe projet est de 645 m.
- * Le tracé en plan projeté est dévié vers l'Est de la RD17 existante.
- * Le profil en travers en section courante est porté à une chaussée à deux voies de 2.83 mètres chacune, au total le profil en travers est porté à 5,66 m sur la section déviée.
- * Les 2 ouvrages d'assainissement pluvial seront redimensionnés sur la base d'une étude hydraulique de projet.

4.2 Objectifs du projet

Au vu de l'analyse de l'état des lieux, l'aménagement envisagé a l'objectif de :

- * Sécuriser la RD17 au niveau du PK 27.800, à l'aval d'un pont menacé par un glissement de terrain,
- * De rétablir les écoulements naturels par l'aménagement d'ouvrages hydrauliques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus sur une durée de 1 ans, à compter de mars 2015.

Ils se dérouleront en plusieurs phases :

- * Aménagement de la piste d'accès au chantier depuis la RD17 existant,
- * Construction et aménagement des ouvrages hydrauliques au niveau des 2 vallons interceptés par la future RD17,
- * Aménagement de la la plateforme routière et des accotements,
- * Dimensionnement des ouvrages longitudinaux de collecte des eaux pluviales : création des cunettes de collecte des eaux pluviales, raccordement des cunettes au ouvrages hydrauliques ,
- * Pose d'un revêtement de chaussée neuf.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la mise en service de la RD17, le trafic et les usages seront identiques à ceux à l'état initial.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

* Dossier d'incidences au titre de l'art. L 214-1 et suivants du code de l'environnement,

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire n'est lié à aucune procédure d'autorisation - Examen au Cas par Cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
* Longueur (Profil en long) :	* 645 m
* Largeur de la route (Profil en travers type) : chaussée+accotement+fossés	* 2X2,83 m + 2X1,00 m
* Surface totale de la plateforme : chaussée+accotement	* 4941 m ² soit 0,49 ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

RD17 :
* au PK 27.800
* à l'Ouest du village de Piobetta
* sur la commune de Piobetta (département de la Haute-Corse).

Coordonnées géographiques¹

Long. 9 ° 22 ' 47 " E Lat. 42 ° 20 ' 34 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42°.

Point de départ : Long. 9 ° 22 ' 46 " E Lat. 42 ° 20 ' 39 " N

Point d'arrivée : Long. 9 ° 22 ' 51 " E Lat. 42 ° 20 ' 29 " N

Communes traversées :

Commune de Piobetta

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La zone d'implantation du projet correspond à une zone boisée et naturelle située en fond de vallon (vallon de Compoli et vallon de Fighe). Cette zone est utilisée comme aire d'élevage d'animaux (secteur naturel à vocation agricole).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

La commune de Piobetta est soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Si oui, intitulé et date d'approbation ?
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée >

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il >	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* ZNIEFF de type II : Chataigneraies de la petite Castagniccia
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* La commune de Piobetta est une commune située en zone de montagne à 645 m d'altitude.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Le territoire de Piobetta se situe au sein du Parc Naturel Régional de Corse.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité >	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tronçon de la RD17 en projet se situe au sein de : * SIC n° FR9402007 Station botanique à Botrychium simplex du Bozzio.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant ?

Domaines de l'environnement >		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permet le rétablissement des écoulements des eaux pluviales, mais ne prévoit aucun prélèvement d'eau superficielle ou souterraine.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permet le rétablissement des écoulements des eaux pluviales, mais ne prévoit aucune modification des eaux d'aquifère.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de la déviation de la RD17 engendrera la production de déblais et de remblais qui seront en équilibre. L'impact potentiel correspond au stockage et au devenir des remblais. Le stockage sera réalisé dans les conditions réglementaires, à savoir que le transport des matériaux sera effectué vers des aires de stockage réglementées et autorisées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tronçon de la RD17 reprend la courbe générale de la RD17 qui constitue une infrastructure linéaire faisant obstacle aux continuités écologiques. Il n'y aura pas de perturbation particulière sur la biodiversité. Le futur tronçon sera perméable aux continuités écologiques des vallons de Compoli et Fighe. Les ouvrages hydrauliques assurent la continuité de la trame bleue.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tronçon de la RD17 traverse 2 types d'habitats non communautaire et/ou prioritaire : Châtaigneraie de Corse et Communautés xérophiles à Grands chardons. (Cf. Annexe 7 : Carte des habitats naturels)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de déviation de la RD17 traverse des zones boisées ainsi que des parcelles à vocation agricole (élevage).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet en phase chantier induit des nuisances sonores temporaires pour le voisinage.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en phase chantier induit des vibrations temporaires pour le voisinage.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'installation d'éclairage public.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas de rejet supplémentaire de polluants dans l'atmosphère. Les trafics évolueront de la même manière sans projet.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permet le rétablissement des eaux pluviales par la création de cunettes de récupération des eaux pluviales en bordure de voirie ainsi que l'aménagement de 2 ouvrages hydrauliques afin de faciliter la continuité hydraulique.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, le site sera protégé des éventuelles pollutions (effluents) par des mesures de protections et d'étanchéité des engins et matériels pouvant induire des fuites d'hydrocarbure ou d'huile. Les déchets de chantier seront stockés puis évacués vers une filière de traitement adaptée.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique, aucune zone de protection architecturale et paysagère et aucun site archéologique n'est recensé dans le secteur d'étude dans lequel le projet s'insère.
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de requalification de la RD17 induit la modification de l'utilisation des parcelles traversées par la déviation. Cette modification reste minimale au regard de la longueur du projet (645 m) et de l'emprise. La consommation des espaces reste très localisée et se borne sur une largeur de route.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles ?

(Consultation du site de la DREAL Corse - Avis de l'Autorité Environnementale le 15/04/2015).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels ?

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des enjeux limités sur le secteur d'étude et au vu des caractéristiques techniques du projet (linéaire de 645m) et de ses objectifs (sécurisation de la RD17 au vu des risques de glissement de terrain d'un pont), il ne sera pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire H non publiée »	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau .	S.O

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Carte des sites Natura 2000
Annexe 7 : Carte des habitats naturels

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bastia

le,

8 JUIN 2015

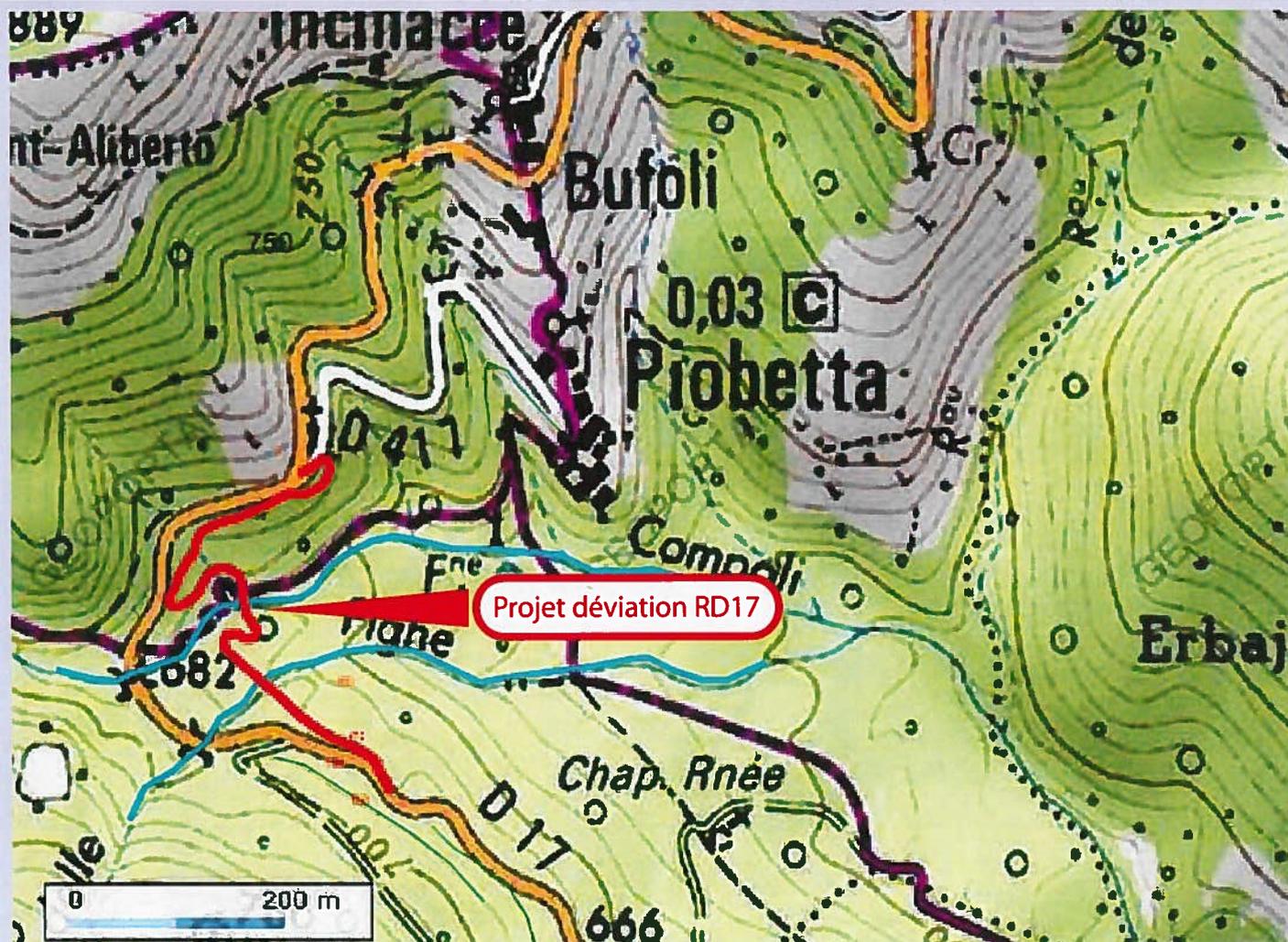
Signature

Le Président


François ORLANDI

Annexe n°2 Plan de situation

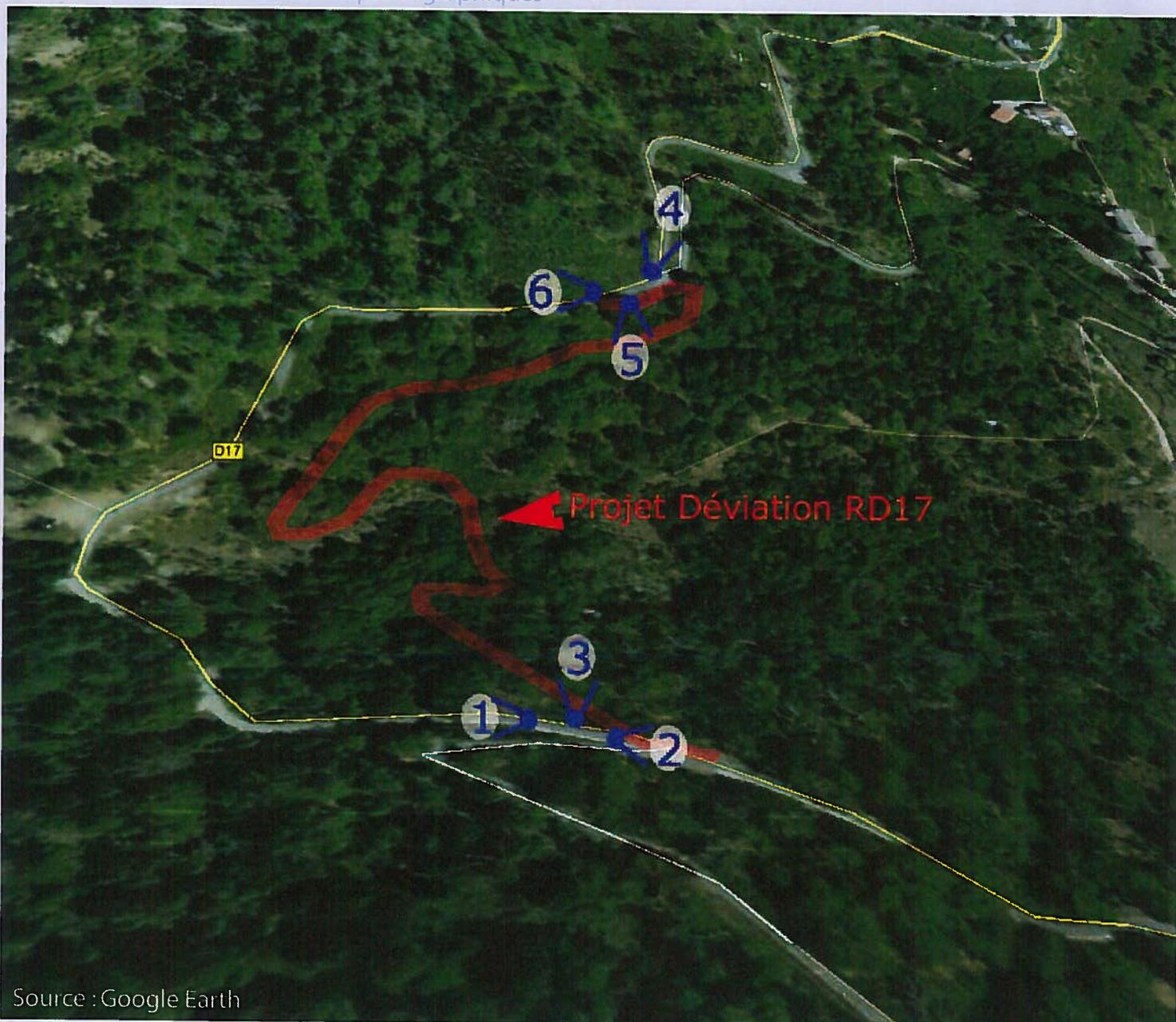
RD17 - Déviation de la route (Commune de Piobetta)



Annexe n°3 Photographies

RD17 - Déviation de la route (Commune de Piobetta)

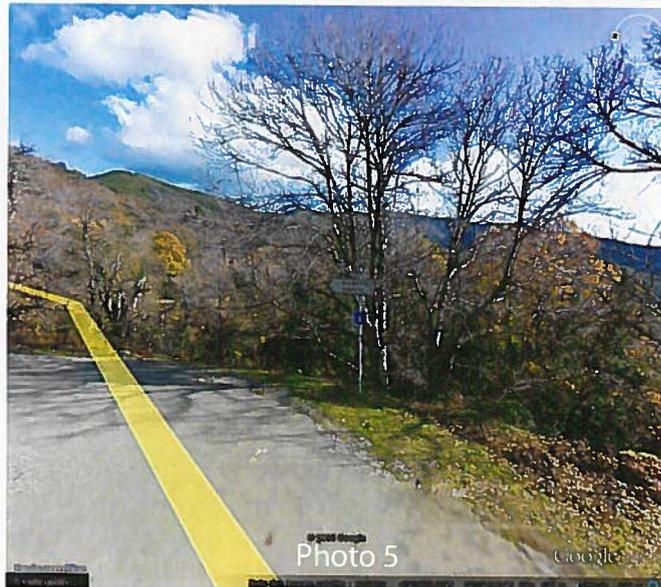
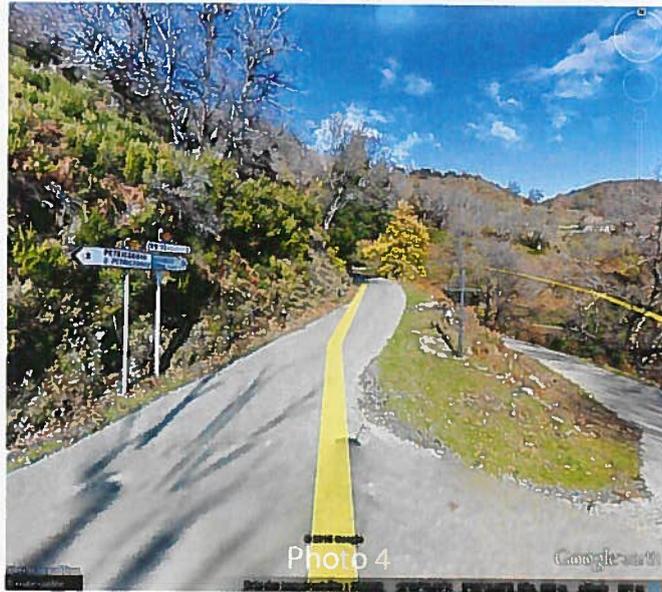
Carte de localisation des clichés photographiques

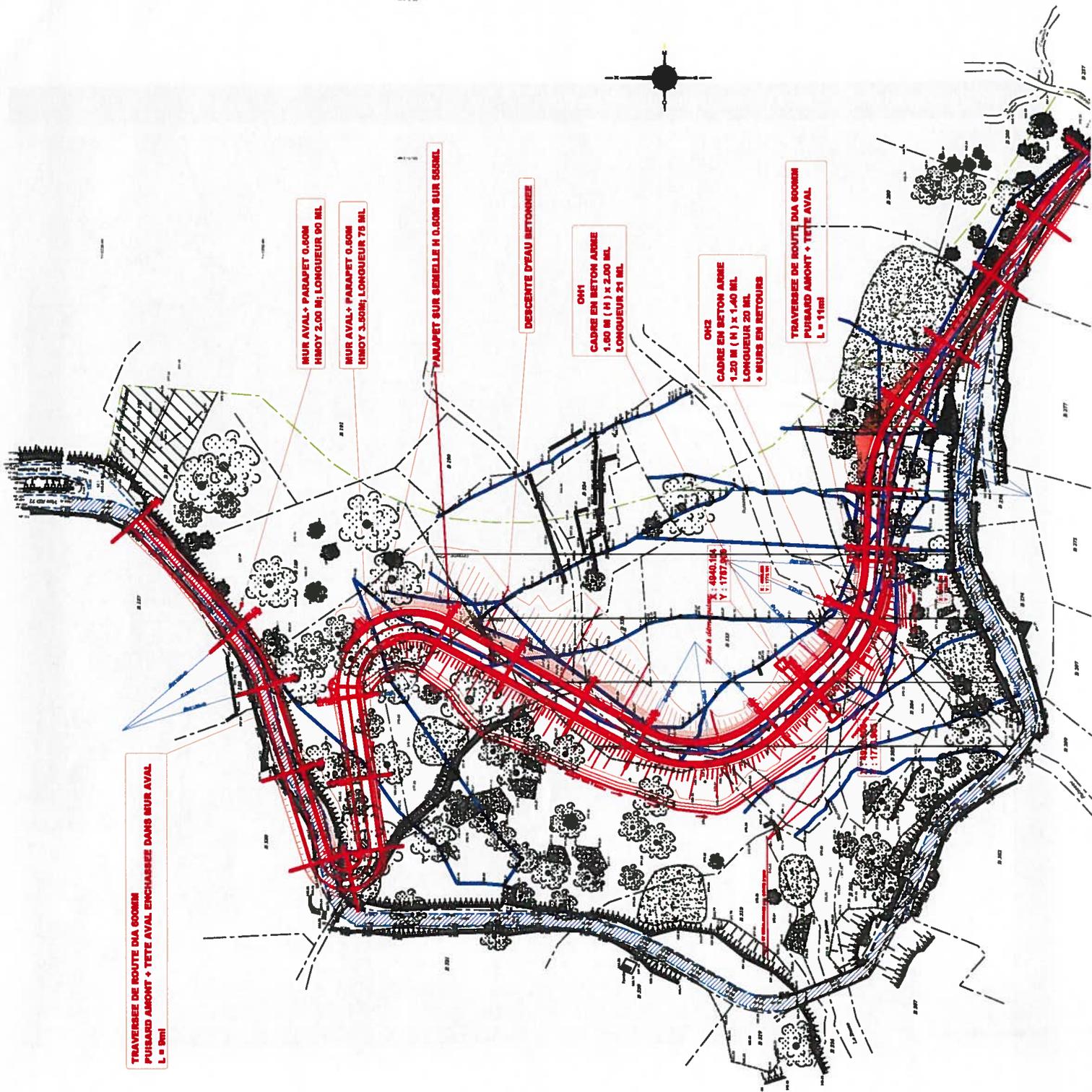


Photographies



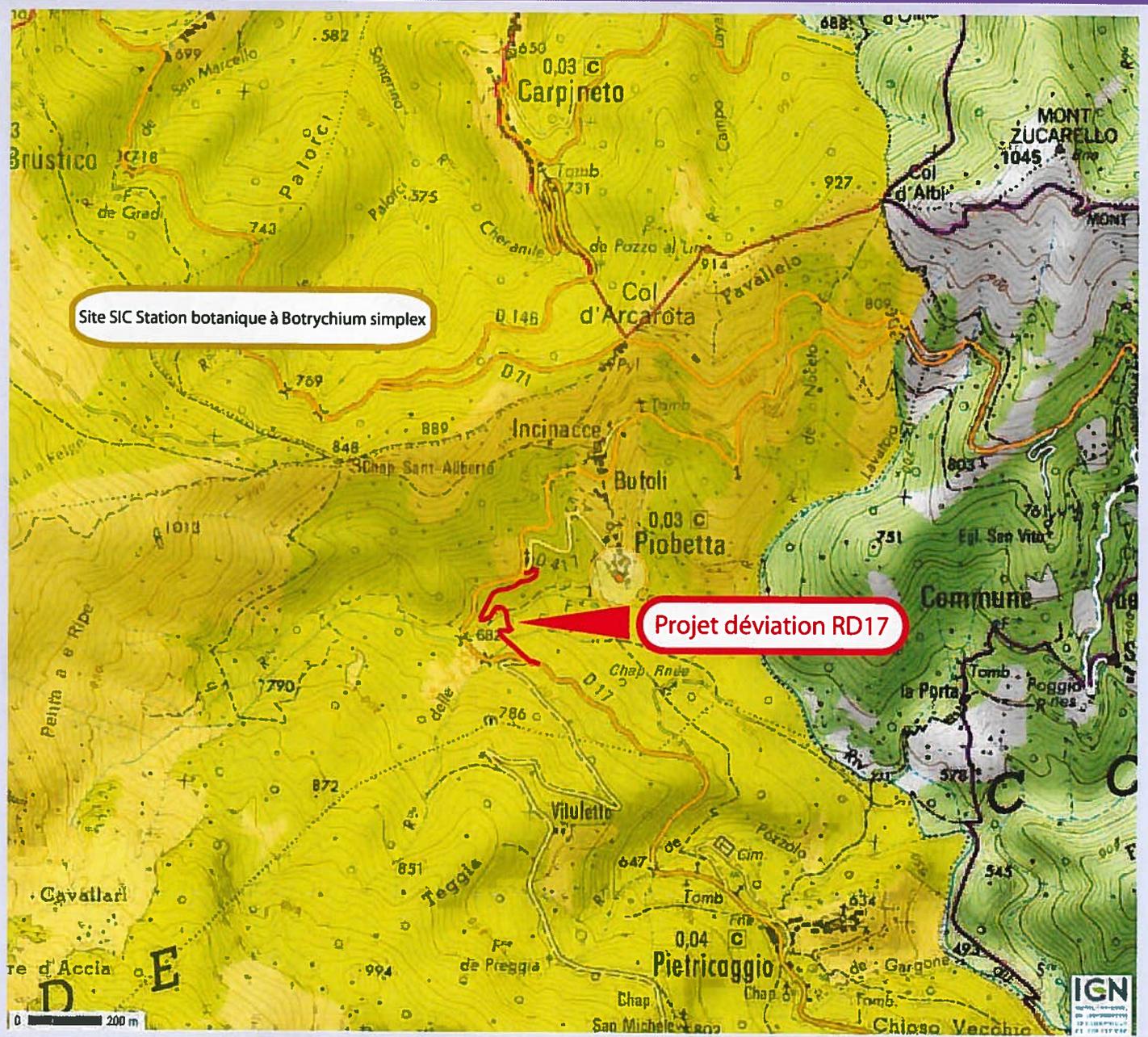
Photographies





Annexe n°6 Carte de localisation des sites Natura 2000

RD17 - Déviation de la route (Commune de Piobetta)



Annexe n°4 Carte de localisation des sites Natura 2000

RD17 - Déviation de la route (Commune de Piobetta)



Légende :

(Source : INPN - Réseau Natura 2000)

-  Tracé de la RD17 projetée
-  Reposoir à animaux (Code Cor. 87.2) Communauté xérophiile (Grands chardons)
-  Châtaigneraie de la Corse (code cor. 41.9)